PROCÈS VERBAL
POLE ARBITRAGE
VENDREDI 13 FEVRIER 2026

Présents : Quentin BERTHELET (Responsable Pôle Arbitrage), Aubin SOLER (Président CDA), Patrick BUFFIERE (Président de l'UNAF24), Christelle BIBIE, Nathalie LONGUEVILLE, Serge BATTOU, Didier BOUYNE, José DA SILVA, Victor DELACOUR, Arnaldo DOS SANTOS, Pascal GRAULIERE, Thierry JACQUEMET, Théo LE DEVEHAT et Patrick PENDANX.

Présents en visioconférence : Benjamin HAUTIER (Secrétaire de séance) et Marc-Antoine PIERRE.

Excusés : Jonathan BLONDY (Président de District), Bastien FRISCIA et Tom-Elie MATHIEU.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de Cent euros (100€).

OUVERTURE PAR QUENTIN BERTHELET

Quentin BERTHELET ouvre la séance en remerciant les présents et en excusant le peu de personnes absentes sur cette réunion, témoignant ainsi d'un groupe enclin au travail et solidaire.

Il souhaite apporter en premier lieu son soutien à Christophe CHALVIDAN dans la poursuite de son combat. Une pensée appuyée également à Corentin JACQUART et Xavier MORTASSAGNE pour la perte d'êtres chers. En parallèle, il tient au nom du Pôle Arbitrage à féliciter les jeunes parents, à savoir Jonathan BLONDY, Julien EHRISMANN et Florian PAYEUR. Le PA24 leur souhaite tout le bonheur possible dans ces moments de joie. Il laisse la parole à Benjamin HAUTIER pour un point administratif.

Quentin BERTHELET revient brièvement sur le dysfonctionnement au sujet des finales Futsal U11 du samedi 31 janvier dernier. Après des échanges entre les membres, il apparaît que les informations définitives sont arrivées tardivement, et une semaine après avoir mis à contribution un groupe d'arbitres Futsal, déjà très investi. A la suite du manque de disponibilités de ces arbitres, il a été décidé tardivement de pouvoir donner l'accès aux finales U11 à des arbitres non spécifiques Futsal. Il fait consensus que dès les prochaines échéances jeunes, il sera privilégié un arbitrage des jeunes par les jeunes, qu'ils soient formés Futsal ou non. A terme, il est impératif de former nos jeunes arbitres sur la pratique.

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

Il annonce quelques informations diverses avec notamment la tenue d'une réunion de CRA en présence des responsables de chacun des Pôles Arbitrages de la Nouvelle Aquitaine. Cette réunion, initialement programmée fin janvier a été décalée à fin février. C'est donc Arnaldo DOS SANTOS qui représentera la Dordogne lors de cette réunion. Les points à évoquer seront abordés en amont avec Quentin BERTHELET.

Il reconnaît bien volontiers une situation tendue entre la CRA et le Pôle Arbitrage 24, sur de nombreux sujets de fond. Ce fonctionnement aboutit actuellement à la fin de carrière d'un de nos arbitres régionaux et au retour en District de deux autres, de leur propre chef. Il apparaît aujourd'hui indispensable d'apaiser cette relation conflictuelle, et de sortir d'une logique de méfiance pour établir des protocoles de fonctionnement clairs et respectueux des réglementations et des pouvoirs de chacun.

INFORMATIONS DIVERSES ET DOSSIERS ADMINISTRATIFS

A la suite de la consultation des arbitres au sujet de la poursuite ou non de leur activité pour la saison 2026/2027, Benjamin HAUTIER fait un retour sur les quelques mouvements prévus à savoir :

Arrêts annoncés : Jonathan BLONDY (R2), Sébastien DENEPOUX (D3NP), Florent FAUVEL (D3NP) et Marie-France PIANEZZOLA (AAG2).

Mutation professionnelle : Raphaël ESCAICHE (Stagiaire), Samuel LABORDE (R3), Théophile VIALA (D3P – A confirmer).

Changement de catégorie : Vincent CARON (Retour D1), Fiorello HENNON (Demande de rétrogradation en D3) et Noël NEBOUT (Passage de D3NP à AA, à confirmer ?).

Victor DELACOUR évoque un échange récent avec Olivier BECK sur un possible départ en Outre-Mer. Ce dernier sera contacté par Benjamin HAUTIER afin de confirmer cette mutation.

Par ailleurs, Benjamin fait un point sur les licences enregistrées, à savoir 197 à date, donc 173 désignables.

Quentin BERTHELET évoque la situation de Nathan DURU au sein du Pôle Promotionnel. Absent des deux premiers stages, ce dernier avait été exclu du Pôle pour la saison 2025/2026, sans que cela ne remette en cause un possible retour dans le futur, bien entendu. Armand ALIKAJ, arbitre Séniors a été lui aussi exclu pour des problématiques de disponibilité. Le jeune arbitre a adressé un courrier en réponse au Pôle Promotionnel, associé à des pièces jointes et notamment une convention de stage en entreprise à une distance importante de son lieu de résidence. Après échange et prise en compte des différents arguments mis en avant, il est proposé de voter sur la possibilité de réintégrer Nathan DURU au Pôle Promotionnel.

Vote : Pour – 10 / Abstention – 3 / Contre – 1

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

Victor DELACOUR informera Nathan DURU de sa réintégration au Pôle Promotionnel. Cette réintégration est en revanche soumise à une obligation de participation au troisième et dernier stage, ainsi qu'à une réussite aux tests physiques et théoriques qui y seront proposés.
Les débats entre les membres ont amené à la conclusion qu'il sera nécessaire à l'été 2026 de reprendre la rédaction de la circulaire relative au Pôle Promotionnel afin de pouvoir différencier Jeunes Arbitres et Arbitres Séniors. En effet, là où les Séniors sont dans un cursus de concours, les Jeunes Arbitres sont plutôt dans une recherche d'aptitude de la part de la Commission Régionale d'Arbitrage.

POINT SUR LE PLANNING DU POLE ARBITRAGE 24

Quentin BERTHELET revient sur les prochaines échéances calendaires du Pôle Arbitrage 24.

Le calendrier va être assez dense sur les prochaines semaines avec la prochaine session de Formation Initiale en Arbitrage, les tests physiques, les cours décentralisés puis centralisés, le stage dédié aux arbitres assistants spécifiques ainsi que l'examen de fin de saison.

En premier lieu, la dernière Formation Initiale en Arbitrage de la saison aura lieu du 27 février au 1er mars 2026. L'examen post FIA sera programmé le samedi 7 mars au matin. Il faudra effectuer la demande à Vincent VALLET d'activer les fiches arbitres et pré activer les licences avant le 28 février afin que ces potentiels arbitres puissent couvrir leur club au titre du Statut de l'Arbitrage. Benjamin HAUTIER se chargera de cette demande. Quentin BERTHELET en profite pour interroger sur la situation de nos clubs au niveau dudit Statut. Benjamin HAUTIER lui répond avoir commencé à travailler sur la prochaine réunion de la CDSA, qui mettrait en avant trois clubs (tous de D3) en infraction au niveau départemental contre sept en début de saison. Quentin BERTHELET prendra contact téléphoniquement avec ces trois clubs afin de les inciter à nouveau à présenter un candidat à l'arbitrage.

Le prochain cours de formation sera donc le cours décentralisé des 20 et 27 février. Les liens d'inscriptions ont été envoyés par WhatsApp et un mail complémentaire sera adressé le samedi 15 février pour rappel. Victor DELACOUR de son côté s'engage à envoyer le support de cours aux formateurs au plus tard mardi 17 février 2026. Quant à lui, le cours centralisé programmé le 20 mars sera avancé au 13 mars 2026, une information sera rapidement adressée aux arbitres à ce sujet.

Les tests physiques se dérouleront donc les 6 mars et 10 avril, afin de permettre un mois d'écart entre les deux sessions, permettant ainsi d'intégrer les éventuels échecs de la date 1 sur la date 2, en plus des excusés médicaux. Des discussions sont en cours avec le TRELISSAC APFC pour des tests sur leurs installations, afin de garantir l'accès à un terrain synthétique, gage de qualité pour les arbitres en cette période de météo compliquée. La date du premier test a été confirmée aux arbitres. La session envisagée le vendredi 20 mars est donc totalement supprimée du calendrier. Quatre bénévoles du Pôle Arbitrage seront nécessaires pour la surveillance des tests. Il est évident que ceux-ci ne devront pas être arbitres de District en activité.

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

Le stage des arbitres assistants, sous la houlette d'Emmanuel MORIN et Mikael DEVOS se déroulera sur les installations de PERIGUEUX FOOT que le Pôle Arbitrage remercie pour la mise à disposition des locaux et le repas offert aux participants. Pascal GRAULIERE est chargé de la bonne tenue de l'évènement.

Enfin, l'examen de fin de saison, prévu le dimanche 12 avril au matin devra faire l'objet d'une vigilance particulière avec la mise en application de la circulaire diffusée début janvier, la mise à disposition de trois salles ainsi que la présence d'un maximum de membres du Pôle Arbitrage. Il conviendra de prévenir les clubs d'un potentiel retard des arbitres sur les arbitres de 13h00 avec une arrivée plus proche des 45mn avant le coup d'envoi que de l'heure réglementaire.

ORGANISATION DES FINALES DE FIN DE SAISON

Quentin BERTHELET évoque ensuite les finales de fin de saison et la nécessité de s'organiser en amont, même si certaines questions sont repoussées à la réunion d'avril 2026, notamment la question de la présence des membres sur les différents évènements.

La première finale au niveau calendaire sera le Festival U13 Pitch du samedi 28 mars 2026 à SARLAT LA CANEDA. Les observateurs et accompagnateurs seront sollicités afin de pouvoir encadrer les jeunes arbitres sur cette journée. Les stagiaires seront privilégiés comme chaque saison. La logistique devra être pilotée par un membre du Pôle Arbitrage (repas, dispositifs de communication – oreillettes, talkie-walkie). La présence d'un stand UNAF24 peut être envisagée pour promouvoir l'arbitrage. Patrick BUFFIERE étudie la faisabilité de l'opération.

Concernant les finales de coupes de juin prochain, la liste d'éligibilité va être affinée afin qu'un vote dématérialisé (similaire à celui effectué pour les médaillés) puissent intervenir sur le week-end du 13 au 15 mars prochain. Ainsi, les noms seront retenus avant que ne démarrent les quarts de finales des différentes coupes. A noter que les critères d'éligibilité ont été relus afin de valider le taux de participation minimum à avoir, soit 75% de participations aux rassemblements (réunion de rentrée, stage de catégorie et cours de formation continue). Il est malgré tout évoqué pour certains postes la difficulté de concilier des critères stricts et un panel suffisant de candidats.

Victor DELACOUR revient de son côté sur les exigences émises lors de la réunion préparatoire qui s'est tenue fin janvier. Il y aura notamment un référent accueil en charge de l'accompagnement des arbitres et des délégués. Une nouvelle réunion est prévue le 5 mai 2026 pour affiner l'organisation. Les référents désignés par le PA24 en avril seront conviés à y assister. Des fiches de procédures devront être rédigées concernant le rôle de chacun, notamment référents et quatrième arbitre.

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

Enfin, l'usage encadré des fumigènes par le public sera voté en Comité Directeur du District début mars. Pour les finales de championnat, la procédure sera la même au niveau des exigences du District.

POLE FORMATION – POLE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Victor DELACOUR revient sur plusieurs points de formation. Il fait d'abord un retour sur le Stage Jeunes du 7 février qui aura été un immense succès, salué par tous, redonnant motivation et espoir face aux difficultés quotidiennes (incivilités, manque de reconnaissance ou lourdeur administrative).

Il présente ensuite une première ébauche du Séminaire de début de saison des officiels. L'évènement sera planifié le samedi 5 septembre 2026 et une réunion d'organisation interviendra ultérieurement.

Victor revient ensuite sur le contenu des cours décentralisés et centralisés à venir et le présente aux membres. En vue des cours de la saison prochaine, Quentin BERTHELET et Victor DELACOUR évoquent l'importance de former les arbitres à l'utilisation des outils technologiques, non pas dans l'aspect matériel, mais dans l'aspect linguistique. Pour cela, Quentin BERTHELET entrera en contact avec Julian GRELOT, CTRA, afin d'envisager une formation au début de la saison 2026/2027, dispensée par ce dernier, rodé en la matière.

L'ultime stage du Pôle Promotionnel se déroulera le samedi 14 mars prochain sur les installations de COULOUNIEIX CHAMIERS. Le début du stage sera planifié à 16h00 avec repas du soir organisé par le club et un déplacement sur une rencontre à proximité. Après étude des calendriers, il semble que seul PERIGUEUX FOOT joue sur le Grand Périgueux en District. Contact devra être pris avec Jean Michel ROUX pour l'organisation du repas. Serge BATTOU et Didier BOUYNE devront prendre en compte l'organisation du stage dans leur prévisionnel de désignation. Le PA24 remercie également le COC CHAMIERS pour le prêt de ses installations.

Il convient également de se mettre en relation avec Smaïn FEKIRINI pour planifier une nouvelle formation à destination du Foot Adapté, afin de faire grossir l'effectif.

PREPARATION DE LA CIRCULAIRE DE FIN DE SAISON RELATIVE AUX MONTEES ET DESCENTES

Arnaldo DOS SANTOS et Quentin BERTHELET présentent aux membres trois versions travaillées concernant la circulaire de fin de saison relative aux montées et descentes. Pour chacune des versions sont expliqués les avantages, inconvénients et l'intérêt de chacune d'entre elles.

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

Des échanges longs et constructifs s'installent entre membres mais un consensus semble rapidement se dégager, il faut renforcer l'effectif au niveau de la D2 sans pour autant appauvrir la D1 ou brûler les étapes sur des arbitres de D3 qui ont encore besoin de travailler en théorie et en pratique, avec beaucoup d'arbitres, qui étaient encore stagiaires il y a moins de deux ans.

Par conséquent, la version présentée comme V3 est celle qui sera retenue et finalisée d'ici le 19 février 2026 pour envoi à l'ensemble des arbitres. Quentin BERTHELET propose d'organiser une visio auprès des arbitres afin de leur expliquer le pourquoi de cette circulaire et la réflexion organisationnelle qu'il y a derrière.

POINT DE PASSAGE DES SECTIONS

Section Observation :

Arnaldo DOS SANTOS fait un point sur les observations à ce stade de la saison. Sur les week-ends tronqués par la météo ont été privilégiées les observations afin de faire avancer les choses mais le peu de matchs joués en championnat font que la situation est quasiment la même aujourd'hui qu'elle l'était fin décembre. Rien d'inquiétant au demeurant.

Il évoque un rapport d'arbitre détecté qui est passé entre les mailles du filet au sujet de Dylan BASTIEN, arbitre D3 Promotionnel. En effet, depuis octobre aurait dû être enclenchée un dispositif d'observation et d'accompagnement vers une possible Promotion Accélérée. Le Pôle Observations va donc tâcher de rattraper ce retard et un mail d'excuses va être adressé à Dylan BASTIEN.

Section Désignations :

Serge BATTOU fait un point à son tour sur sa mission de désignation, avec un mois perturbé par la météo et par les dettes clubs qui ont amené à quelques difficultés (matchs à ne pas couvrir ou parfois à couvrir en dernière minute à la suite de régularisation).

Section Délégués :

Thierry JACQUEMET revient sur plusieurs thématiques relatives à l'effectif délégués. Il souhaiterait pouvoir promouvoir une formation « Délégués Futsal » et prendra contact avec Quentin MARQUET afin de réfléchir à ce projet.

De plus, il est envisagé de remettre au goût du jour la formation Commissaire au terrain avec un contenu modernisé. Il va continuer à travailler sur ce point avec le retour fait par les arbitres grâce au Google Form diffusé récemment, et avec l'appui de Patrick PENDANX.

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

Il alerte sur une complexité sur le Sud du département et évoque un besoin de recrutement sur cette partie du territoire. Par ailleurs, dans le cadre de sa transition vers la fonction de délégué, Raphaël MAFFIOLETTI va être prochainement accompagné, de même que Denis ROBIDOU, dont la candidature a été acceptée récemment par le Comité Directeur du District.

Il termine en évoquant une nouvelle fois la disparité de son effectif en termes d'adaptation au monde moderne et à la technologie. En effet, autant une grande majorité s'est mis à la page avec un usage de l'ordinateur de plus en plus démocratisé, autant quelques éléments restent encore très réfractaires à cette évolution, pourtant indispensable. Une stratégie d'accompagnement doit être réfléchie sur ces éléments « en marge ».

BUDGET DU POLE ARBITRAGE 24

Quentin BERTHELET évoque les besoins financiers du Pôle Arbitrage 24 dans les prochaines semaines ou mois et les études qui devront être menées quant à ce financement.

Il faudra étudier le budget nécessaire concernant l'achat de talkies-walkies pour les finales sur des sites étendus (SARLAT LA CANEDA, SAINT ASTIER par exemple). L'intégration d'un outil d'Intelligence Artificielle au service de la section Délégués doit également être chiffré de même que la possibilité d'une contribution financière partielle des arbitres sur leur stage, quand sont prévues par exemple des activités plus couteuses.

Afin de financer ces idées, sans dépendre des finances du District, qui en fait déjà beaucoup, la recherche de partenaires privés doit être réfléchie et envisagée pour la saison 2026/2027.

PAROLE A L'UNAF24

Patrick BUFFIERE prend la parole afin de remercier les membres présents du Pôle Arbitrage ainsi que le Président du District pour leur présence à la soirée magret du 31 janvier dernier. Il donne déjà rendez-vous aux officiels pour la prochaine soirée Truffade du 11 avril 2026 organisée une nouvelle fois à la Maison du Football de MARSAC SUR L'ISLE. A noter également la journée campagnarde prévue à SAINT ANDRE D'ALLAS.

Il félicite à nouveau le Pôle Arbitrage et ses membres pour l'excellent travail au service de l'arbitrage de notre District.

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

Pascal GRAULIERE évoque le stage des arbitres Féminines, restant en attente de confirmation et d'informations de la part de la Commission Régionale d'Arbitrage, afin de pouvoir s'atteler à l'organisation du déplacement.

Nathalie LONGUEVILLE fait lecture des retours du Président du District, absent excusé. Jonathan se dit inquiet du nombre d'arbitres désignables à date, étant le seul district de Nouvelle Aquitaine à ne pas évoluer sur ce chiffre, malgré les moyens mis à disposition du Pôle Arbitrage. Il attend une intensification des sensibilisations clubs et un travail de fond sur le recrutement.
Il tient à ce que l'organisation votée suite aux intempéries soit rappelée, à savoir que le communiqué a été adressé par Benjamin HAUTIER à l'ensemble des officiels du département. Le Pôle Arbitrage demande ainsi à tous ses arbitres de prendre leurs dispositions afin d'être disponible sur ces dates de rattrapage, autant que possible, les vendredis soir ou jours fériés retenus.
Au niveau du District, il est à noter que les finances sont à l'équilibre, et en termes de discipline, les incivilités ne baissent malheureusement pas. Jonathan BLONDY, après lecture des différentes propositions de circulaire de fin de saison, se dit en accord avec la version 3 retenue finalement ce jour.
Il tient à remercier le CDOS pour son intervention lors du stage des Jeunes Arbitres et Stagiaires, via la mise en place des ateliers autour de la violence dans le sport. L'avis des participants a été unanimement positif.
Il termine en remerciant Quentin BERTHELET pour sa gestion du Pôle Arbitrage, sa capacité à échanger, ainsi que les membres pour leur investissement et leur travail. Il tient à saluer la réussite du repas magret organisé par l'UNAF.

L'ensemble des membres tiennent à féliciter Jonathan BLONDY pour la naissance de Milàn.

Le Responsable du Pôle Arbitrage — Le secrétaire de séance,

Quentin BERTHELET. — Benjamin HAUTIER.

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle